

TVA à 5,5 % sur le solaire

Octopus Energy devient l'un des premiers installateurs français à la proposer

Paris, le 21 octobre 2025 - Le taux de TVA réduit pour l'installation de panneaux solaires à domicile, passé de 20 % à 5,5 % au 1er octobre, est désormais accessible aux clients d'Octopus Energy.

Le décret d'application conditionne l'éligibilité à plusieurs critères stricts. Grâce à son partenariat historique avec le fabricant français Voltec, dont les nouveaux modules sont parmi les premiers certifiés conformes, Octopus Energy annonce ainsi pouvoir proposer la baisse de TVA à ses clients dès cette semaine.

Guillaume Bodson, Directeur d'Octopus Energy Services, explique : « Nous attendions un décret qui devait préciser les conditions d'éligibilité au taux réduit de TVA, paru ce début de mois. Pour bénéficier d'une TVA à taux réduit, les nouvelles installations doivent répondre à 3 critères : proposer des panneaux ultra bas carbone (inférieurs à 530 kgCO2eq/kWc) ; garantir une conception de panneaux limitant le recours aux métaux lourds, favorisant ainsi leur recyclabilité et réduisant leur impact environnemental ; installer un "système gestionnaire d'énergie" permettant de collecter en temps réel les données de production et de consommation et de piloter le comportement de consommation des équipements électriques. Cet arrêté marque un clair soutien aux industriels français qui fabriquent des panneaux, et à la filière photovoltaïque française. »

« Voltec, notre partenaire de longue date - dont les panneaux représentent déjà 97 % de nos installations - vient d'être certifié Certisolis. Ce concepteur et fabricant alsacien est ainsi le premier et seul acteur capable de construire des panneaux éligibles, avec un faible impact carbone, des normes très restrictives de recyclabilité et des modules légers et résistants aux chocs grâce à leur verre spécial. Étant donné le positionnement premium de Voltec et sa "petite" taille à l'échelle mondiale, il y aura certainement des ruptures de stocks chez les distributeurs. Compte tenu de notre relation historique avec eux, nous sommes désormais dans la capacité d'acheter leurs nouveaux modules compatibles avec l'arrêté. Nous sommes donc parmi les premiers installateurs à pouvoir proposer dès cette semaine des installations bénéficiant de la baisse de la TVA. Concrètement, si le prix HT des panneaux Voltec augmente pour respecter ces nouveaux critères d'exigence, l'application du taux réduit de TVA permet une baisse du coût TTC de l'installation. Nos clients bénéficient ainsi de modules "Made in France" de haute qualité, désormais légèrement moins chers qu'une installation standard avec des panneaux chinois. » ajoute-t-il.

« Ce mécanisme va logiquement resserrer l'écart de prix entre le haut de gamme et l'entrée de gamme. Il est probable que les installateurs qui proposent de l'entrée de gamme se tournent vers des produits (panneaux et onduleurs) encore moins cher pour se différencier par le prix, au risque de perdre en qualité. Malgré cet élan positif, nous regrettons l'absence de critères liés à l'autoconsommation, notamment le stockage par batterie, dans le texte final. Pour nous, seul le triptyque "autoconsommation, stockage, pilotage" est capable d'alléger réellement le réseau lors des pics de demande, de rendre le système énergétique français plus flexible et indépendant, et de maximiser les économies pour les consommateurs. C'est une opportunité manquée pour aller plus loin. » conclut-il.

À propos d'Octopus Energy France

Octopus Energy France est un fournisseur d'électricité verte et française ayant pour mission d'accélérer la transition énergétique, comptant plus de 600.000 clients. Pour cela, l'entreprise achète son électricité verte auprès de 18 centrales françaises, investit 1 milliard d'euros dans les énergies renouvelables en France d'ici fin 2025, et développe des outils technologiques innovants via sa branche Kraken Technologies. Afin de mieux maîtriser leur consommation d'électricité, les clients d'Octopus bénéficient d'outils numériques. Non seulement ils diminuent ainsi leurs factures, mais en plus, un système de cagnotte les récompense financièrement chaque fois qu'ils consomment moins que prévu. Ainsi, en moyenne, les clients d'Octopus font 10% d'économies sur leur budget d'électricité par rapport à leur fournisseur précédent. Octopus Energy France fournit de l'électricité aux particuliers, mais aussi aux entreprises et aux collectivités, telles que la Ville de Paris, ou des régions et

v.octopusenergy.fr	 bome, les bouches	du Mone, le Ma	ine-et-Loire, le Pays	basque, etc. Flas	, a illioilliati